

MAIRIE DE MAVILLY-MANDELLOT

SEANCE DU 16 février 2012

L'an deux mil douze, le 16 février à 20 h 30 les membres du Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELLOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel MEUNIER, Maire,

Etaient présents : Messieurs, LAINE Thierry, JACOTOT Yves, GAGNEPAIN Jean Louis, MARLET Régis, GAGNEPAIN Alain COLLENOT Yves, JACOTOT Cyril, FINOT Stéphane

Etaient excusés : Sylvain BRUCHARD (pouvoir Monsieur MARLET Régis)

Cò ur de Village et Voirie :

Les délibérations concernant les demandes de subventions sont prises à l'unanimité.

2012-01 Travaux d'aménagement du bâtiment de la mairie-école. Réhabilitation de l'école. Demande de subvention DETR 2012

2012-02 Travaux d'aménagement du bâtiment de la mairie-école. Aménagement de la mairie et aménagement de l'accessibilité. Demande de subvention DETR 2012

2012-03 Elaboration d'un P.L.U

2012-04 Travaux de réaménagement de la mairie et création de deux logements locatifs

2012-05 Travaux de réaménagement de la mairie et création de logements locatifs. Honoraires de maîtrise d'œuvre.

Budget 2012

Les données présentées et les remarques faites au cours du débat permettront de bâtir l'esquisse du Budget primitif 2012, car si les chapitres de la section de Fonctionnement sont pratiquement établis, les chapitres de la section d'Investissement sont en cours d'élaboration avec la Communauté d'Agglomération pour le calendrier des travaux du "Cò ur de Village" et la Trésorerie pour les prévisions de financement des dits travaux.

Ecole

Les effectifs recensés : 20 élèves pour la prochaine rentrée et les prévisions de scolarisation pour 2013-2014 pérennisent le maintien de notre maternelle.

Questionnaire óEtat Généraux du Sénat

Le Maire informe les conseillers et remet à ceux qui le souhaitent le questionnaire à remplir.

Calvaire

Le dossier est entre les mains de la DRAC. Affaire à suivre.

SDIS

Le compte rendu de la visite effectuée en mai dernier est communiqué, le statu quo est décidé.

Ordinateur de l'école : 2012-06

L'ancien ordinateur de la mairie donné il y a 2 ans à l'école étant hors d'usage, le Conseil donne son accord à l'unanimité pour son remplacement.

Questions diverses

Demandes d'emprunts pour l'opération Cò ur de Village :

5 banques ont été consultées, trois ont répondu favorablement, une a décliné la demande, la réponse de la 5^{ème} est encore en attente les taux se situent entre + ou - 5 %

Mur du cimetière

Le projet soumis par Mr NARDIN à l'architecte des Bâtiments de France est présenté au Conseil, nous rappelons qu'il s'agit de la partie financée par Monsieur NARDIN.

Reprise des dernières tombes :

Le Conseil donne son accord pour la reprise des dernières tombes restantes, ce qui dégagera sans compter l'espace devant l'entrée de l'Eglise : 6 tombes. L'agrandissement du cimetière se posera peut être à terme à moins que les incinérations ne prennent le pas.

Bail de chasse :

La Société de chasse actuellement détentrice du bail ayant demandé sa reconduction, le Conseil donne son accord pour le renouvellement au même tarif.

ZAD

Le projet avance, l'architecte consulté, à la demande la préfecture, travaille sur le plan.

Repas des anciens

La proposition de budget étant acceptée, le repas aura lieu à la Bâche en Avril prochain. Une invitation sera adressée aux bénéficiaires.

Taxe locale sur les logements vacants

Dans le cadre du PLH la taxe, déjà appliquée dans de nombreuses communes voisines, fera l'objet d'une prochaine délibération du Conseil.

Adresse courriel :

A l'incitation des services préfectoraux, dans le but d'économiser le papier, les convocations et compte-rendus du Conseil, seront adressés par courriel aux Conseillers ayant une adresse mail sur 10.

Remplacement du radiateur de l'Ecole

Durant la période de grand froid, un radiateur du préfabriqué étant défectueux, Monsieur BOURGEOIS a procédé à son remplacement.

Eclairage

La société DEMONGEOT procèdera dans la semaine à la remise en état d'une lampe à Mandelot et de deux à Laucy.

Droit de plantation des vignes

Avec l'accord du Conseil, le Maire fera parvenir aux instances concernées la motion proposée par le Sénat.

P-L-U

Les appels d'offres reçus n'étant pas suffisamment explicites, il est procédé à un nouvel appel d'offres.

Tonte et élagage des bordures de routes et chemins communaux.

Bien que la facture de ce travail ne rentre pas dans les montants soumis aux appels d'offres (montant de 4000 passé à 15 000 €) il sera procédé à un appel d'offres courant mars prochain.

Presbytère

Un problème grave de cheminée ayant causé des nuisances importantes dans le gîte mitoyen, des contacts ont été pris entre Monsieur MARECHAL, une entreprise et les compagnies d'assurance pour régler au mieux ce problème. Affaire à suivre.

Fin de la séance à 22 h 15